

Le 11 juillet 2014

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 11 JUILLET 2014 A 20H**

Präsents: M.BEDON, C.BENA, P.BOURELY, D.BRUN, G.CAPELIER, T.DECULTIEUX, F.PUECH, N.REZKALLAH, F.ROUVEYROL, E.VION

Absente: L.SERVIERE

1) Désignation d'une secrétaire de séance: N.REZKALLAH

2) Approbation du PV du 27 juin 2014 : adopté sous réserve de 2 modifications.

- A propos du décès du gendarme Anne Balay: remplacer le mot "collecte" par "recueil dons".
- Dans les questions diverses, à propos de la modification par transfert de lignes comptables, préciser les dites lignes et le montant des transferts.

3) Sonorisation du village: Il s'agit de réinstaller la sonorisation du village d'une façon pérenne, esthétique (fils passant sous les corbeaux), efficace.

Thomas Decultueux propose le matériel de sonorisation et un devis d'installation devra être demandé. Le prix estimé à 5000 euros conduit le conseil à différer l'opération. Des autorisations devront être demandées aux propriétaires des bâtiments dont les facades supporteront les hauts-parleurs.

4) Questions diverses:

AEP: adduction eau potable: la SATEP est d'accord pour compléter les subventions que donnera l'état.

Ecole: Pour les travaux d'entretien les plus urgents, des devis doivent être demandés. Les travaux ne pourraient être réalisés qu'après le 15 août, fin de l'hébergement des étudiants en cinéma.

Hébergement des étudiants: les douches du stade n'étant plus en service, il est proposé soit de les remettre en fonction, soit de décider d'une participation financière de la mairie aux frais de toilette des étudiants.

A propos de l'éditorial de "dé qué sé ditz" de H.Couderc sur l'intérêt des fusions de communes, M.Bedon exprime son désaccord. De son côté F. ROUVEYROL n'est pas choqué : l'édito est dans la tonalité des dernières réunions du bureau ou des conseils communautaires.

Lors du décès de conseillers municipaux, le Conseil décide de sa participation par une plaque commémorative.

Pour information, Claire Vion, infirmière, est bien installée à Barre depuis le 1er juillet. Le cabinet est situé au fond de la maison de l'agropastoralisme et n'est pas encore ouvert du fait des retards des travaux. Elle intervient néanmoins à domicile.

Le défilé du 14 juillet aura lieu à 11h30.

Inauguration de la Maison de l'Agropastoralisme le 28 juillet à 18h.